

Séance du 7 février 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Accueille Monsieur Bernard CHARRIER et Madame Chantal VRIGNAUD, représentants du Conseil de Développement du Pays de Luçon, venus présenter cette structure aux élus ;

↳ Sollicite une subvention au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour la sécurisation des écoles dans le cadre de la pose d'une clôture grillagée à la place du mur d'enceinte de l'école et l'installation d'un kit d'alerte ;

↳ Propose Madame Marie-Reine PUBERT pour intégrer la Commission intercommunale des Impôts Directs ;

↳ Décide de confier la fourniture et la pose du carrelage de la salle des fêtes à l'entreprise KLEIN DUCEPT de Cheffois -85390-, pour un montant de 11.758,78 € TTC ainsi que l'assainissement du mur de la salle des fêtes à Monsieur Martial GUINAUDEAU pour un montant de 2.096,28 € TTC ;

↳ Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement pour l'année 2017, d'un montant prévisionnel de 263,20 € ;

↳ Décide d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2017, le reclassement indiciaire aux quatre agents permanents en contrat à durée indéterminée sur le grade d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet et à l'agent permanent en contrat à durée indéterminée sur le grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet, et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants afférents à ces reclassements ;

↳ Discute des orientations budgétaires.